





Je dépose mes déchets

en vrac, dans le sac papier ou dans le bac

LES DÉCHETS VÉGÉTAUX À DÉPOSER DANS LES BACS

LA DÉCHETTERIE

4 RUE DU CHEMIN VERT – ARGENTEUIL

/OUS POUVEZ Y DÉPOSER CERTAINS TYPES DE DÉCHETS

O1 30 25 23 15 - Ouverte toute l'année (voir p. 6)



- ngueur maxi 1.60 m
- u-delà, se rendre en déchetterie



- Gros et petits appareils électriques. écrans TV, sèche-cheveux, cafetière, réfrigérateurs, machine à laver (D3E)...
- Lavabo, évier, cuve de WC, carrelage

CERTAINS DÉCHETS SONT À DÉPOSER EN DÉCHETTERIE (voir page 9-10)



Offrez une 2^{de} vie à vos encombrants Pensez au don, au 1 pour 1 en magasin, à la réparation

ATTENTION

- Limité à 1,5 m³ par foyer par présentation
- bjet pouvant être porté par une personne

LES INTERDITS

- Gravats, pneus, produits toxiques
- Huisseries de portes et fenêtres
- Bouteilles de gaz
- Plagues d'amiante



aux recycleries.

collecte des branchages en deho s contenants est admise uniqueme en fagots attachés avec ficelle ou raph (pas de scotch, plastique ou fil de fer branches: maximum 1,2 m de long e 8 cm de diamètre.





SE RENDRE EN DÉCHETTERIE voir page 9-10



Pensez au compostage syndicat Azur subventionne l'achat e votre composteur. Renseignement sur www.syndicat-azur.fr





Matériaux de construction

Bois, béton, ciment, parpaing, carrelage, tuile, terre, sable, cailloux...

→ OU don / vente - filière spécialisée

Déchets d'équidements électriques et électroniques (DFFF)

Petits et gros appareils électroménagers : cafetières, perceuses, écrans, réfrigérateurs, machines à

→ OU réparation - magasin 1/1 - don /

Déchets spécifiques, toxiques ou biologiques Produits toxiques, pots de peinture...

• ie rapporte en déchetterie Limité à 5 L au total

→ OU filière spécialisée = se renseigner



Déchets végétaux

Tontes de pelouse, branchages, feuilles mortes, sapins, arbres de Noël, sans limitation

→ OU compostage

Tables, chaises, armoires, buffets... 100 % de votre mobilier est recyclé Les professionnels ne sont pas autorisés à accéder à la déchetterie



Néons, ampoules sans filament



Piles, piles boutons, batteries,

MOIS (USS) : encombrants, plastiques, cartons, tous les papiers, pots et bocaux en verre, bois, pneus sans les jantes, cartouches d'encre, textiles, huiles de vidange (inferieure à 20L), plâtre, ferrailles, déchets de soins à risques inefctieux pour les particuliers en autotraitement (se renseigner préalablement auprès du syndicat Azur).



Si ce symbole apparait sur vos déchets, les rapporter en déchetterie. S'il n'apparait pas, les jeter dans le bac approprié. (p. 5)



Les ordures ménagères, viande, os, bouteilles de gaz, extincteurs, pneus non déjantés, cadavres d'animaux, déchets anatomiques, hospitaliers, produits explosifs, radioactifs ou corrosifs, déchets amiantés...

→ OU réparation - don / vente





RESPECTEZ

une seconde vie.

interdit aux bennes basculantes.

CABANE À DONS : Vous pouvez déposer :

fonctionnement), meubles, mobiliers ...

Ne pas déposer de sacs, ou autres déchets sur la voie publique Si vous triez, triez bien car les erreurs de tri sont renvoyées à l'incinération. Lorsqu'il y a trop d'erreurs, nous ne collectons pas le bac.

CONDITIONS D'ACCÈS : Accès libre et réservé aux habitants

d'Argenteuil, Bezons, Cormeilles-en-Parisis, La Frette-sur-Seine Se munir d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois et

d'une pièce d'identité. Réservé aux véhicules particuliers de moins de 2 mètres de hauteur, remorques max. 500 kg, et

Jouets, objets électriques ou électroniques (en état de

Ces objets sont donnés à des associations partenaires pour

Ils doivent faire appel aux filières de traitement spécialisées.

Facilitez le passage des bennes : un mauvais stationnement empêche l'accès aux zones à collecter ou aux colonnes

Les dépôts sauvages sont strictement interdits

Respectez les jours et heures de collecte

LE NON RESPECT DES RÈGLES VOUS EXPOSE À DES AMENDES révues par le code pénal, le code de l'environnement, et à une refacturation du service* :

*l'intégralité des règles de la collecte sont exposées dans le règlement externe de collecte et l'arrêté municipal votés par les villes et disponibles en téléchargement sur internet.





Emballages volumineux



TOUS LES EMBALLAGES et TOUS LES PAPIERS se trient!

Je dépose











TOUS LES PAPIERS

Enveloppes (même à fenêtre)

LES INTERDITS



LE VERRE









LES INTERDITS





LES INTERDITS

NE PAS DÉPOSER DE SACS AUTOUR

DES COLONNES NI SUR LE

TROTTOIR OU LA VOIRIE

5



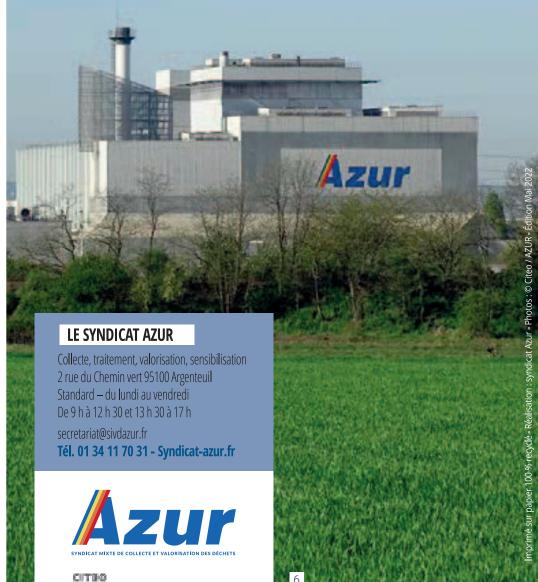
AVOIR TRIÉ

Sac poubelle fermé

LA DÉCHETTERIE

4 rue du Chemin vert 95100 Argenteuil Ouverte tous les jours (sauf 25 déc., 1er janv, 1er mai) Du 1^{er} octobre au 31 mai : 9 h à 18 h Du 1^{er} juin au 30 sept. : 9 h à 20 h

Tél. 01 30 25 23 15



érosols de peinture

ouchoirs, essuie-tout

Livres, cahiers

Miroirs